



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 décembre 2023

N°1426

LA FRANCE CONFORTE SON SOUTIEN AUX PAYS LES PLUS VULNERABLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ANNONCE A LA COP28 UN PAQUET FINANCIER DE 173 MILLIONS D'EUROS

L'accélération du changement climatique et l'intensification des dommages qu'il cause aux pays les plus vulnérables appelle à une réaction forte et rapide de la communauté internationale. Ce constat d'urgence a suscité l'adoption par la COP27 d'une décision majeure sur la réponse aux pertes et préjudices dans les pays les plus vulnérables. Il guide également les principes du Pacte de Paris pour les Peuples et la Planète, feuille de route pour la réforme du système financier international, proposée en juin par le Président de la République et désormais endossé par plus de 40 Etats.

La mobilisation de la France franchit aujourd'hui une nouvelle étape avec une contribution de 173 millions d'euros dans différents fonds multilatéraux dédiés à la lutte contre la vulnérabilité climatique.

Ce paquet financier comprend :

- une contribution au **nouveau fonds de réponse aux pertes et préjudices** qui pourra aller **jusqu'à 100 millions d'euros en fonction du ciblage sur les pays vulnérables**,
- une nouvelle tranche de **20 millions d'euros au bouclier mondial contre les risques climatiques** (dit aussi « *Global Shield* ») dans lequel la France avait déjà investi 20 millions d'euros en 2023,
- une contribution de **35 millions d'euros au fonds pour les pays les moins avancés**,
- un **doublement de notre contribution au fonds d'adaptation pour 2024 à 10 millions d'euros**,
- la reconduction des **8 millions annuels pour le programme CREWS** (*Climate risks and early warning systems*) sur les alertes précoces. La France a par ailleurs apporté un soutien financier aux activités du programme « Alertes précoces pour tous » du Secrétaire général des Nations unies.

La France mobilise aussi pleinement ses instruments bilatéraux pour répondre au défi des pertes et préjudices. Plusieurs centaines de millions d'euros de financements sont engagés chaque année par l'Agence française de développement (AFD) dans des programmes de gestion et de réduction des risques de catastrophes. Comme le Président de la République s'y était engagé lors du Sommet pour un Nouveau Pacte Financier mondial en juin, l'AFD proposera dès 2024 des clauses permettant à 26 pays particulièrement vulnérables de suspendre le remboursement de leur dette en cas de catastrophes climatiques.

Aussi important que soit l'effort financier de la France et des autres pays développés, notamment européens, il ne pourra couvrir à lui seul l'ensemble des besoins, qui par ailleurs vont croissant. L'ensemble de la communauté internationale doit continuer de se mobiliser et admettre que la ligne de partage établie en 1992, entre pays ayant la responsabilité d'apporter un soutien financier et les autres, est aujourd'hui obsolète et doit être dépassée par un engagement fort des grands émergents. Dans ce contexte, la France félicite vivement les Emirats Arabes Unis pour leur contribution en faveur des pays les plus vulnérables et encourage tous les pays en capacité de le faire à imiter cet effort.

Cet élargissement des sources de financement, en provenance de tout pays ou institution en mesure de contribuer ou à travers de mécanismes innovants, fait partie des priorités que la France a portées au sein du comité transitionnel et qu'elle continuera à porter dans les instances de gouvernance du nouveau fonds de réponse aux pertes et préjudices. Par ailleurs, **dans les discussions à venir au sein du nouveau Conseil pour structurer et mettre en œuvre ce fonds, la bonne gouvernance et la priorisation des financements en direction des pays les plus vulnérables constitueront notre boussole et conditionneront à ce titre notre calendrier de contribution.** En effet, la concentration des moyens sur les pays et populations les plus vulnérables est un principe fort et constant de la politique de développement française, raffermi par l'objectif fixé par le Président de la République de dédier la moitié des financements français bilatéraux aux pays les moins avancés (PMA). Pour les pays à revenus intermédiaires qui en auraient besoin, nous promovons dans les banques multilatérales de développement un cadre définissant un usage ciblé et mesuré de la concessionnalité pour le financement des biens publics mondiaux. Ce cadre permettra notamment de contribuer à la transition énergétique de ces pays.

La France fait partie des principaux pourvoyeurs de finance climat, avec un accent marqué pour les projets d'adaptation au changement climatique, qui sont prépondérants dans les pays les plus pauvres. En 2022, la France a ainsi fourni 7,6 milliards d'euros de financements climat dans les pays en développement, dont 2,6 milliards pour l'adaptation. La France vient par ailleurs d'annoncer une contribution de 1,61 milliards d'euros pour la seconde reconstitution du Fonds Vert pour le Climat (2024-27). Cet effort exceptionnel traduit l'engagement du Président de la République en 2020 à consacrer 6 milliards d'euros à la finance climat chaque année, dont au moins un tiers pour l'adaptation.

BRUNO LE MAIRE, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a déclaré : « *L'urgence climatique nous oblige à protéger les plus vulnérables et à mobiliser toutes les sources de financement disponibles. A cet égard je salue la contribution financière annoncée par les Emirats Arabes Unis, qui marque un pas important dans l'élargissement de la solidarité internationale et j'invite toutes les grandes économies à se joindre à nous dans cet effort collectif. Mobiliser toutes les sources de financement, c'est aussi faire levier sur les financements privés, via des financements publics et/ou des mécanismes innovants. A cet égard le Sommet de Paris pour les peuples et la planète organisé par le Président de République a ouvert et accéléré un certain nombre de chantiers prometteurs – parmi ceux-ci je salue le lancement aujourd'hui, avec le Kenya, d'une Task force relative à la fiscalité internationale visant à amplifier le financement du développement et de l'action climatique.* »

CATHERINE COLONNA, ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, a déclaré : « *La France est au rendez-vous de l'urgence et de la solidarité. L'Union européenne a été motrice à la COP27 pour trouver un consensus sur la question de la réponse aux pertes et préjudices. La France et ses partenaires européens sont aujourd'hui encore parmi les premiers à répondre à la hauteur des enjeux, en mobilisant une mosaïque de solutions. Notre combat reste aussi et surtout celui de la réduction des émissions de gaz à effet serre. Alors que la COP28 démarre avec un acte fort pour les plus vulnérables aux impacts du réchauffement climatique, elle doit nécessairement se terminer par un relèvement massif de nos actions collectives pour corriger la trajectoire climatique.* »

AGNES PANNIER-RUNACHER, ministre de la Transition énergétique, a déclaré : « *Face au dérèglement climatique, il est de notre devoir de concentrer nos efforts de solidarité sur les pays qui en ont le plus besoin. La France et ses partenaires européens sont au rendez-vous pour que cette COP mette en place une mosaïque de solutions pour répondre aux pertes et préjudices dans les pays vulnérables dans un élan de solidarité internationale. C'est nécessairement ensemble que nous pourrons répondre à la crise climatique. Ces contributions permettront de lancer le fonds pour la réponse aux pertes et préjudices. Nos actions s'inscrivent dans le droit fil du Pacte de Paris pour les peuples et la planète porté par le Président de la République en juin dernier qui vise à concilier lutte contre le changement climatique et lutte contre la pauvreté et à restaurer la confiance entre pays riches et pays pauvres. Tout le travail reste à faire pour la COP28, il nous faut maintenant aboutir à une décision à la hauteur des enjeux sur la sortie des énergies fossiles.* »

CHRYSOULA ZACHAROPOULOU, secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux, conclut : « *En plus de ces avancées financières considérables, parfois difficiles à percevoir pour les populations qui vivent déjà l'urgence climatique au quotidien comme j'ai pu le constater au Vanuatu, nous mettons en œuvre une 'diplomatie de solutions' avec des résultats très concrets pour nos partenaires. Dans le nord de l'Inde, nous aidons à créer une unité de secours d'élite pour faire face aux inondations liées à la fonte des glaciers, au Pérou nous accompagnons le gouvernement pour mettre en place un plan de bataille contre El Nino, au Mozambique Météo France fournit son expertise à l'agence météorologique nationale pour mieux prédire les cyclones. Face au défi des pertes et préjudices, nos solutions changent la donne et répondent aux besoins immédiats !* »

[Retrouvez en ligne le communiqué de presse](#)

Contacts presse :

**Service presse de Bruno Le Maire,
ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique**

Tél : 01 53 18 41 13
Mél : presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

**Service presse de Catherine Colonna
ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères**

Tél : 01 43 17 52 22
Mél : presse.cabinet@diplomatie.gouv.fr

**Service presse d'Agnès Pannier-Runacher
ministre de la Transition énergétique**

Tél : 01 40 81 13 25

Mél : presse.mte@climat-energie.gouv.fr

**Service presse de Chrysoula Zacharopoulou
secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères**

Tél : 01 43 17 69 86

Mél : sec-presse.se@diplomatie.gouv.fr

Désinscription [ici](#)